

Texte présenté par le secrétariat général à la CAA du lundi 13 janvier 2025.

Situation internationale

L'année 2024 s'est achevée sur un sombre tableau: les conflits se multiplient et un climat de défiance généralisée se développe. Le début de l'année 2025 n'aura permis à E. Macron que de dégrader les relations de la France avec l'Algérie, mais également avec de trop nombreux pays d'Afrique. Au Proche-Orient, la politique génocidaire du gouvernement Netanyahu n'a plus de limites : destruction de Gaza, remise en cause du cessez-le-feu au Liban, le tout avec un bilan humain effroyable et sans réaction ferme ni efficace de la communauté internationale. On peut se réjouir de la chute du dictateur El Assad en Syrie mais pour autant on ne peut que ressentir une forte inquiétude quant à l'avenir démocratique de ce pays et de son peuple. L'issue et l'extension du conflit en Ukraine sont préoccupantes. En Amérique comme en Europe, l'extrême droite prospère, galvanisée par la victoire de Trump et de son sinistre trublion, E. Musk. Les récentes déclarations expansionnistes de Trump, sa menace d'annexer le Groenland, le canal de Panama, le Canada y compris sont le signe d'une irresponsabilité politique notoire, d'un pouvoir qui s'exerce dans l'outrance et la provocation. Le retour au pouvoir de ce personnage, habitué des tribunaux y compris pour des faits graves - comme l'assaut du Capitole, des agressions sexuelles- ouvre une période bien préoccupante. La paix et le respect du droit international n'ont jamais été autant attaqués.

Sur le plan climatique, 2024 a été l'année la plus chaude, avec des catastrophes meurtrières en divers points du globe. Pourtant les discours actuels de croissance à tout prix, le déni dont certains font encore preuve ne présagent rien de bon en matière d'orientation et de volonté politiques pour faire face aux enjeux environnementaux.

Mayotte :

Le département de Mayotte a malheureusement fait les frais de ce dérèglement climatique, frappé qu'il a été par un cyclone d'une exceptionnelle violence le 9 décembre dernier. A l'heure où s'écrivent ces lignes, un nouveau cyclone menace cette île et nos compatriotes. Cette catastrophe a révélé, à qui ne voulait pas savoir, la pauvreté extrême qui frappe ce département français, l'insuffisance des investissements de l'État en faveur d'une population très jeune. La crise de l'eau avait déjà rappelé Mayotte au bon souvenir des métropolitains. Le niveau de destruction des infrastructures après le cyclone Chido est effroyable.

Face à cette grave crise, le pouvoir a répondu par l'arrogance qui lui est coutumière et même les un.es et les autres ont parfois cherché à instrumentaliser le drame. Le RN en la personne de Marine Le Pen n'aura pas davantage laissé son tour dans ses sinistres manoeuvres.

A ce jour, la rentrée scolaire prévue initialement le 13 janvier prochain devrait être retardée : les établissements sont partiellement détruits ; plusieurs servent de centre d'hébergement pour les victimes. Le SNES-FSU, comme il le fait depuis le jour de la catastrophe, soutient les personnels et les victimes : interventions auprès du ministère, soutien financier... Dans le périmètre qui est le sien, le SNES-FSU exigera de l'État les investissements urgents et nécessaires pour que soient pleinement garantis les droits de la population sur place. Le SNES Poitiers a décidé du versement de la somme de 1500 euros à Solidarité laïque, association qui œuvre à l'éducation et invite chacune et chacun à un don à la hauteur de ses possibilités, en faveur de cette association. La CAA de Poitiers témoigne ici tout son soutien aux collègues de Mayotte, à la population de Mayotte si gravement touchée.

Situation politique :

La crise politique, amorcée avec la dissolution de juillet, s'aggrave encore. Le président Macron ne reconnaît toujours pas sa défaite ; à peine a-t-il commencé à admettre, lors de ses vœux du 31 décembre, que le choix de la dissolution a créé de fortes divisions, jusqu'au risque de la crise institutionnelle. Cette fracture va impacter les deux dernières années du mandat Macron avec tous les risques sous-jacents que nous craignons

pour la présidentielle de 2027. A cet égard, le SNES-FSU doit développer son travail de lutte contre l'extrême-droite. La disparition récente de JM Le Pen ne signifie pas la disparition des idées nauséabondes qu'il a participé à ranimer. Le président Macron est de plus en plus décrié dans l'opinion et pourtant, après la censure du gouvernement Barnier, les perdants d'hier restent au gouvernement. Et même on y voit revenir des personnalités largement désavouées telles E Valls, E Borne...Le gouvernement Bayrou tout juste nommé subit des pressions de toutes parts – comme récemment sur les retraites de la part du président du sénat G. Larcher- et personne n'oserait parier sur sa pérennité. Ce climat de crise accentue la défiance de nos concitoyens à l'égard de la question politique.

Élisabeth Borne est la 5^{ème} ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en un an! Choix discutable puisqu'elle reste pour les Français et particulièrement pour les enseignant.e.s, la ministre de la réforme des retraites, une réforme injuste, très largement contestée, la ministre du 49.3. Sur proposition de François Bayrou, elle arrive rue de Grenelle alors que l'École est à un point de bascule et traverse une crise profonde. Il est clair qu'elle devra rapidement apporter des réponses aux urgences du moment : budget 2025, salaires et carrières, conditions de travail, "Choc des savoirs", EVARS (Education à la vie affective, relationnelle et sexuelle), situation à Mayotte, ... Son déplacement dans l'île, ne rassure pas sur sa capacité au dialogue ou sur une prise de conscience quelconque de ses erreurs passées. Et pendant ce temps, la répression syndicale continue comme à Lyon, Bordeaux....

Le nouveau ministre de la Fonction Publique, Laurent Marchangeli lui, depuis la passation de pouvoir avec G. Kasbarian, veut nous rassurer et garantir un changement de méthode. «Je crois en vous, je vous aime, je veux travailler avec vous» dit-il en débutant son ministère. Mais nous n'avons pas besoin de déclaration d'amour, nous avons besoin d'excuses. Nous avons besoin de dirigeants qui pensent au lieu de communiquer. Nous avons besoin de ministres qui puissent écouter, entendre, consulter et ne pas pratiquer l'arrogance ou le « fonctionnaire-bashing » comme l'ancien ministre de la Fonction publique G Kasbarian qui s'en est rendu coupable.

Mobilisations de décembre et à venir :

La journée d'action fonction publique du 5 décembre, à l'appel d'une large intersyndicale, a été très réussie. Les cortèges ont été denses dans les différents départements avec une forte présence du SNES et de la FSU. On a observé de bons taux de mobilisation dans certains établissements, davantage peut-être dans les collèges que les lycées.

C'est massivement que les professions représentées par le SNES-FSU ont signifié leur refus des mesures projetées par le désormais ex ministre de la Fonction Publique : pénalité de trois jours de carence et diminution à 90% du maintien de rémunération les 3 premiers mois d'arrêt maladie, suppression de la GIPA. Les collègues ont aussi voulu exprimer leur exigence de revalorisation salariale, du rétablissement de la GIPA, leur exigence de moyens pour l'Éducation Nationale alors que le projet de budget 2025 prévoyait la suppression de 4000 postes dont 180 dans le second degré.

Cette mobilisation est le résultat d'un travail de terrain, mené par les militant.es et les S1. Cette mobilisation ne s'est pas vraiment prolongée, comme prévu initialement, du fait de l'actualité politique de la censure du gouvernement Barnier. Le SNES Charente a pourtant décidé le mercredi 11 décembre d'un rassemblement devant le conseil départemental et en amont du CDEN, en lien avec le projet de fusion/suppression de collèges qui affecterait le service public d'éducation sur les territoires. Le SNES-FSU apporte son soutien aux équipes qui se mobilisent pour défendre et garantir l'offre de formation au service public d'éducation.

La bataille de l'École n'a fait que commencer. Nous attendons, sans trop y croire d'ailleurs, la déclaration de politique générale du Premier Ministre et les mesures de rentrée qu'abordera le CSA MEN du 17 janvier. Mais il est clair que dans le cadre de la préparation de rentrée, de la présentation d'un nouveau projet de loi de finances et d'un nouveau projet de loi de finances de la sécurité sociale, le SNES et la FSU devront porter

à nouveau fortement les revendications budgétaires de revalorisations salariales, et toutes celles propres à l'amélioration des conditions de travail, dont les créations de postes. Le respect du statut de fonctionnaire, la valeur du service public devront également être mis en avant.

Les retraité·es, outre le soutien qu'elles et ils ont pu apporter le 5 décembre par leur présence dans les cortèges, se sont aussi largement mobilisé·es le 3 décembre pour exiger la revalorisation de leur pension et en particulier l'indexation de toutes les retraites à minima sur l'inflation au premier janvier. Des rassemblements étaient organisés dans tous les départements afin de rendre visibles les revendications et de faire signer plus largement la pétition du G9 avant remise en Préfectures.

Education :

Le Conseil d'État a annulé l'arrêté « choc des savoirs » du mois de mars, sur la base de l'argumentation portée par le SNES. C'est une victoire significative à mettre au crédit de l'action juridique mais également de la mobilisation de notre organisation syndicale à tous les échelons et des personnels sur le terrain. Les journées de grève et de manifestation, la détermination de nos représentant·es dans les conseils d'administration ont témoigné avec force de l'opposition majoritaire des collègues à la dimension idéologique de cette réforme et à la dégradation des conditions de travail qu'elle entraînait. Le SNES, avec l'intersyndicale éducation, ne baisse pas la garde face à un pouvoir qui était prêt au passage en force pour imposer le « choc des savoirs » à la rentrée prochaine, avec la publication express d'un décret, malgré l'absence d'un·e ministre de plein exercice. Pour l'heure, la rentrée 2025 doit s'organiser sans groupes de niveaux en 6ième et 5ième, sans les mesures qui étaient prévues sur les niveaux 4ième et 3ième, sur la base de l'organisation de la rentrée 2023, soit avec une heure de soutien/approfondissement en 6ième et avec le rétablissement de l'AP. Le SNES-FSU exige le retour de l'heure de technologie en 6ième.

Le pacte, et en particulier son volet RCD, l'insuffisance des postes et des moyens alloués aux établissements, l'absence de revalorisation sans contrepartie, les conditions de travail de l'ensemble des personnels et le mépris auquel ils sont confrontés, sont des motifs suffisants pour la poursuite de l'action. Le SNES doit poursuivre son travail de fond pour en faire prendre conscience à une majorité de collègues, submergé·es par la charge de travail et les injonctions et qui se sont accoutumé·es à une dégradation continue de leur rémunération et de l'exercice de leur métier. La crise de recrutement qui s'accroît est prétexte aujourd'hui à la rédaction de lignes directrices de gestion, à tous les niveaux de notre institution, lignes directrices dont il est facile de voir qu'elles visent plutôt à renforcer la contractualisation que le statut.

La préparation de rentrée a déjà pris du retard dans les conditions politiques que nous savons. Dans nos établissements, il faudra encore patienter pour que soit connue la DHG et que puissent démarrer les travaux de préparation de rentrée. Il nous faudra être vigilant·es dans le contexte démographique qui est celui de l'académie, devant la propension de certains chef·fes d'établissement à décider des choses seul·es, sans la consultation du conseil d'administration. Il nous faudra patiemment expliquer que les conditions de travail dégradées que certain·es découvrent en septembre à la rentrée sont directement déterminées par les choix budgétaires. Il nous faut nous tenir prêt·es à une action d'ampleur, dans le cadre d'une intersyndicale la plus large possible si ces choix ordonnent l'austérité encore. Au regard des difficultés croissantes de fonctionnement des vies scolaires, le SNES Poitiers poursuivra son travail autour des conditions d'affectation des CPE et des moyens AED dans les établissements.

Actions :

- Le SNES avec la FSU appelle à participer aux réunions, rassemblements prévus le 16 janvier, journée de **grève et de manifestation des AESH** pour exiger :

- la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B dans la Fonction publique d'État, pour reconnaître le métier d'AESH ;
- une augmentation significative des rémunérations sur toute la carrière ;
- la reconnaissance d'un temps complet sur la base d'un accompagnement élève de 24 heures, sans ajouter de nouvelles missions sur le temps périscolaire ;
- l'abandon des PIAL, des PAS et de la politique de mutualisation des moyens ;
- un recrutement d'AESH à hauteur des besoins.

- La section académique et les sections départementales poursuivent leur campagne de syndicalisation, d'information, de mobilisation, le plus largement possible. Plus que jamais le travail de terrain pour un syndicalisme fort, la diffusion de nos mandats – notamment sur les questions de rémunération -, la prise de conscience des enjeux de la fonction publique sont nécessaires. Il est évident que les premières semaines de l'année 2025 seront cruciales à plus d'un titre et le SNES devra être à l'offensive pour alerter et mobiliser majoritairement les personnels **sur les questions budgétaires et éducatives**. Avec la FSU, il restera vigilant sur toute tentative de retour des mesures Kasbarian.

La poursuite du travail de terrain accompli pour le 5 décembre doit déboucher sur un mouvement majoritaire de contestation et de revendication qui portera notre projet ambitieux pour le service public d'Éducation en mettant en avant les revendications suivantes :

- dégel du point d'indice, augmentation des salaires et suppression du jour de carence
- abandon du PACTE et du choc des savoirs
- abandon de la réforme des retraites
- abandon des suppressions de postes et créations à hauteur des besoins

- Dans le cadre de la **préparation de rentrée 2025**, les S2 et le S3 seront présent.es auprès des équipes pour les aider dans cette préparation. Au matériel mis à disposition par le S4 pourront s'ajouter l'organisation d'HIS dans les établissements, des réunions départementales y compris en hybride chaque fois que possible pour expliquer les enjeux de la préparation de rentrée, mettre en évidence les leviers localement pour enrayer la dégradation des conditions d'exercice...

- **Mayotte** : Le SNES-FSU appelle à participer à la campagne de dons mise en place par Solidarité Laïque (à laquelle appartient la FSU). Il exige par ailleurs des réponses politiques à la hauteur des enjeux environnementaux, sociaux et éducatifs de ce département.

- Le procès de Mazan qui vient de s'achever aura justement marqué les esprits et fera jurisprudence dans l'histoire de la lutte des violences faites aux femmes. La CAA de Poitiers se joint à tou.tes celles et ceux qui l'ont déjà fait pour saluer le très grand courage de G Pélicot. Dans ce cadre, le SNES-FSU appelle à participer aux initiatives qui seront organisées pour célébrer les 50 ans de la loi Veil et défendre le droit à l'avortement. Le SNES-FSU appelle également à participer nombreuses et nombreux aux manifestations du **samedi 8 mars 2025**. La CAA de Poitiers réitère son soutien à notre camarade Jean-Pascal Méral et sa famille, suite au féminicide dont sa fille Lison a été victime. Le SNES Poitiers a, en soutien, procédé à un don auprès d'associations de défense des droits des femmes, associations pressenties par la famille.

- Dans le cadre de l'anniversaire de la Sécurité sociale, le SNES Poitiers veillera à informer, rappeler aux collègues, en HIS ou lors de stages, l'importance de la protection sociale, à leur donner les outils pour revendiquer et défendre les droits en matière de protection sociale au moment où le cadre va évoluer pour les fonctionnaires de l'EN, où ces droits sont remis en cause.